



« Démocratie alimentaire » ?

Programme Territoires à VivreS

1^{er} septembre 2021

P. Scherer

Le système alimentaire*

contemporain

**Manière dont les hommes s'organisent dans l'espace et le temps pour obtenir et pour consommer leur nourrir (Malassis, 1994)*

- Fruit de nombreuses évolutions, notamment récentes - 1950 (révolution verte / grande distribution alimentaire)
- Industrialisé, concentré, financiarisé (pays à hauts revenus)
- Tendance à la globalisation
- Mais aussi une mosaïque de systèmes alimentaires locaux
- Enjeux de durabilité dans toutes ses dimensions (nutrition, sécurité, sociale et culturelle, économique, gouvernance)

*« J'utilise **démocratie alimentaire** pour souligner la grande lutte, dans toutes les cultures, pour permettre à tous les citoyens d'avoir accès à une alimentation décente, abordable et bénéfique pour la santé, cultivée dans des conditions dans lesquels ils peuvent avoir confiance ».*



« Lutte titanesque entre les forces du contrôle et la pression démocratique »

« Capacité des citoyens à contrôler leur alimentation en fonction des informations dont ils disposent »

Tim Lang, professeur de politique alimentaire, 1996, Londres

Démocratie alimentaire



- **Mouvement** de réappropriation citoyenne concernant toutes les parties du système alimentaire (production, transformation, distribution, consommation)
- Réponse à la **défi**ance vis-à-vis du système alimentaire (opaque, injuste, dangereux pour la santé...)
- Myriade d'actions concrètes : amap, circuits-courts, agriculture urbaine, supermarché coopératif, groupements d'achats citoyens, coopératives d'activité etc.
- Revendiquer **le droit à l'alimentation**, reconnu dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels adopté en 1966 par les Nations Unies

Le droit à l'alimentation

Disponibilité, accessibilité, caractère adéquat



« Le droit d'avoir un accès régulier, permanent et non restrictif, soit directement ou au moyen d'achats financiers, à une alimentation quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple auquel le consommateur appartient, et qui lui procure une vie physique et morale, individuelle et collective, épanouissante et exempte de peur ».

Olivier De Schutter, ex. rapporteur spécial ONU

Travaux de D. Paturel et P Ndiaye en France



- « Revendication des citoyens à reprendre le pouvoir sur la façon d'accéder à l'alimentation dans la reconnexion entre celle-ci et l'agriculture » (Paturel, 2019)
- Opportunité de développement d'une **citoyenneté alimentaire** face à la main mise du marché sur les produits alimentaires
- **Actionner** la démocratie alimentaire repose sur l'accès à trois types de connaissances : le système alimentaire, les multiples fonctions de l'alimentation, et le modèle alimentaire
- Enrichissement de la définition initiale en posant à la fois les questions de **justice sociale et de citoyenneté (accès, participation, pouvoir d'agir)** pour l'ensemble des acteurs du système
- Cadre de pensée pour engager la lutte et l'action collective contre les inégalités alimentaires
- **Le droit à l'alimentation durable comme nouveau droit**
- **La sécurité sociale de l'alimentation comme modèle de protection sociale pour tous orienté sur un accès égalitaire, solidaire et libre, à une alimentation reconnecté aux conditions de sa production.**

Activer la démocratie alimentaire ?



- **La proximité, les espaces de vie, l'habiter** : actions concrètes, accès aux produits et aux espaces alimentaires, action collective, participation sociale...
- **L'échanges de savoirs**, la transmission d'informations : éducation populaire, sensibilisation, découverte, formations, pratiques...
- **La vie associative** : participation instances de délibération et décision à l'échelle des projets, des structures, élaboration et évolution de dispositifs d'accès à l'alimentation durable...
- **Participation à la construction des politiques publiques** : instances décisionnelles participatives à l'échelle territoriale
- **Mise en place, collectivement, de dispositifs les plus universels et pérennes possibles, inscrits dans le droit commun...**

« un parcours de participation qui n'est pas producteur de droits nouveaux mérite-t-il vraiment son nom ? ».

G. Allegretti, chercheur CES, Coimbra (Portugal).

Les questions de participation et d'accès au cœur de l'activation d'une démocratie alimentaire



- **Participation** : enjeu démocratique et émancipateur VS injonction libérale // participation sur invitation et participation par irruption.
- **L'action collective** : espace d'apprentissage, de développement du pouvoir d'agir et vecteur de transformation sociale (échelle individuelle et collective)
- **L'accès** : prendre en compte et agir sur les freins à l'accès (économique, pratique, géographique, social et culturel, éducatif, psycho-social etc.)

